

L'entretien prénatal précoce

Conseil départemental du Val-de-Marne - Direction de la communication / Studio graphique - Imprimerie Genier - Juillet 2017 - (Ref. Femmes enceintes - EPP)

Pour toute information :

 **3994** Coût d'un appel local

 **valdemarne.fr**

Des professionnels répondent à toutes vos questions :

- > *Comment vivez-vous votre grossesse?*
- > *Comment vous sentez-vous?*
- > *Quelles sont vos inquiétudes?*
- > *Comment envisagez-vous la naissance?*
- > *Comment vous préparer à l'arrivée de votre enfant?*

Pourquoi?

Au cours de cet entretien, vous pouvez :

- confier vos craintes, vos interrogations et vos attentes sur la grossesse, votre futur bébé et votre future vie familiale ;
- obtenir des informations sur le suivi de grossesse ;
- connaître vos droits ;
- préparer au mieux la naissance de votre enfant dans la maternité de votre choix.

Pour qui?

Outre les consultations de suivi médical, **les femmes enceintes** peuvent bénéficier d'un **entretien individuel ou en couple**. Il se fait à partir du 4^e mois de grossesse mais il peut être réalisé à tout moment. Vous n'avez pas besoin de prescription médicale pour réaliser cet entretien.

Avec qui?

Un **professionnel** (sage-femme libérale ou exerçant en centre de protection maternelle et infantile (PMI) ou en maternité, médecin généraliste, gynéco-obstétricien, gynécologue).

C'est quoi?

Cet entretien n'est pas un examen médical, ni une ouverture de dossier, mais un **temps d'échange**. Il dure de 45 minutes à une heure. Il est pris en charge par la CPAM ou le Conseil départemental.

Le calendrier de la grossesse

Avant la fin du 3^e mois	1^{re} consultation On y établit notamment la déclaration de grossesse qui doit se faire avant 15 semaines d'aménorrhée (soit 15 semaines d'absence de règles). 1 ^{re} échographie (entre 11 et 13 semaines d'aménorrhée) Inscription dans la maternité de son choix
4^e mois	2^e consultation Entretien prénatal précoce
5^e mois	3^e consultation 2 ^e échographie (entre 20 et 22 semaines d'aménorrhée)
6^e mois	4^e consultation
7^e mois	5^e consultation dans la maternité d'accouchement
8^e mois	6^e consultation dans la maternité d'accouchement 3 ^e échographie (entre 31 et 33 semaines d'aménorrhée)
9^e mois	7^e consultation dans la maternité d'accouchement Consultation avec un médecin anesthésiste

.....

Une fiche de synthèse peut être faite, elle vous sera alors remise.

C'est ensuite à vous de transmettre, si vous le souhaitez, cette fiche aux professionnels qui vont suivre votre grossesse ou qui pratiqueront l'accouchement.